

Le Biotin .



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES – N°13

MAIRIE



DES PROJETS BIEN AVANCES :

ASSAINISSEMENT :

Une nouvelle loi sur l'eau nous imposait de trouver des solutions réglementaires quant à l'assainissement plus que défaillant de notre commune.

Une étude a été commandée pour la réalisation et la mise aux normes de l'assainissement de la commune.

Cette étude révèle qu'au moins 90 % de la commune doit passer en assainissement collectif. Un échéancier de travaux est établi jusqu'à l'horizon 2015.

Dans le souci de répondre à certaines inquiétudes, d'autres études sont actuellement en cours afin de déterminer le meilleur emplacement de la future station d'épuration.

MAISON ROSSET :

En 2000 la commune faisait l'acquisition de la maison de Mr et Mme Rosset implantée sur la place du village. Un musée occupe actuellement ces locaux. La commune a mis à l'étude l'aménagement de ce bâtiment en « maison des services ». Cet établissement regroupera au rez de chaussée les services de la poste, l'office de tourisme, un espace bibliothèque, CD thèque, un point accès Internet et au premier étage la reconstitution d'un habitat traditionnel (actuel musée) ainsi qu'un espace d'expositions temporaires.

Un appel d'offre doit être lancé prochainement pour débiter les travaux courant 2006.

Ouverture prévue: début 2007.

Cet espace d'accueil permettra de centraliser différents services aujourd'hui éparpillés, répondra aux normes d'accès handicapés, permettra d'offrir des services supplémentaires, facilitera son accès avec l'installation de places de parking. L'aménagement tant intérieur qu'extérieur sera réalisé avec le souci d'accueillir les usagers de façon chaleureuse et confortable.

PLU : (Plan local d'urbanisme)

Après avoir présenté à la population le cadre d'étude ainsi que les différents supports régissant l'orientation du PLU: carte agricole, plan de zonage de l'assainissement, périmètre de sécurité de la ressource en eau, espace naturel et plan des risques liés à la nature du terrain, le conseil municipal avec l'aide d'un cabinet d'étude établit actuellement le zonage de la commune ainsi que le règlement approprié à ce dernier.

Une deuxième réunion publique se tiendra courant premier semestre 2006 afin d'exposer les grandes lignes de cette étape.

PONT DE GYS :

La commune vient de faire l'acquisition de l'ancien hôtel situé au pont de Gys pour un montant de 500 000 €.

Le financement est supporté par la commune à hauteur de 134 000 €. 366000 € ont été obtenus par diverses subventions dont une grande partie en provenance du département dont nous remercions vivement son conseiller Denis Bouchet pour son soutien dans ce projet mais aussi d'une manière générale pour l'ensemble de son action menée auprès des élus.

Cette acquisition nous paraît indispensable aujourd'hui dans un contexte où la pression foncière et immobilière est telle que nos jeunes ont du mal à se loger. Il s'agira demain de réaliser un ensemble de logements accessibles, permettant entre autre, l'installation de jeunes couples et donc de jeunes enfants et ainsi de réhabiliter une entrée de village jusqu'alors peu accueillante. Ce projet s'inscrit dans un développement durable de notre village avec la préservation de son école et l'installation d'une population en résidence principale.

MAIRIE (suite)

ELECTION :

Après cinq ans de mandat 2 élus ont décidé de se retirer du conseil municipal et de démissionner de leur fonction de maire et de 2ème adjointe. Des élections seront donc organisées pour élire 3 nouveaux conseillers (1 première démission ayant été déjà effectuée en début de mandat).

Celles-ci se dérouleront pour le premier tour le Dimanche 27 Novembre 2005 et pour le deuxième tour, si nécessaire, le Dimanche 4 Décembre 2005.

Toute personne désireuse de présenter sa candidature est invitée à se faire connaître en Mairie.

La démission de ces 2 élus et une décision toute personnelle et ne résulte d'aucun problème particulier. Désolé pour « radio potin » !

Le conseil municipal, une fois au complet, devra élire en son sein un nouveau Maire. En attendant le premier adjoint règlera les affaires courantes.

Nous encourageons la population à se mobiliser dans un intérêt collectif et général pour continuer à faire exister notre village.

Intérêts privés et particuliers s'abstenir.

NOUVEAU AU BIOT !!!

Cours d'accordéon :

Les cours d'accordéon au Biot se déroulent exclusivement le mercredi de 9h à 20h, dans la salle au dessus de l'école primaire.

Ses cours sont ouvert à tous les niveaux, tous les âges et tous les styles, ils sont individuels et sont donnés par :

Genoud Elodie, professeur agréé A.C.F.

Le solfège se pratique directement sur l'instrument.

Pour plus d'informations :

Du lundi au vendredi de 9h à 20h au Tél. : 04.50.31.38.57 ou 06.74.46.46.41

Atelier d'initiation aux danses traditionnelles :

Au Biot à la salle des fêtes, le vendredi soir, une fois par mois.

Apprentissage des pas de base de la polka, la scottish, la valse, la mazurka, des danses en cercle Dans une ambiance conviviale et détendue de 20h à 22h



Vendredi 21 octobre
Vendredi 18 novembre
Vendredi 16 décembre

Pour plus d'informations :

Annick Lajarge Tél. : 04.50.79.66.43 ou Dominique Louis Tél. : 04.50.79.64.88

A.D.S.L

Bonne nouvelle !

L'A.D.S.L est enfin disponible au Biot, si vous souhaitez l'avoir rapidement n'attendez pas, mettez vous en rapport avec votre opérateur .

ETAT CIVIL

Mariages:

FIRMIN Terry et
MACINTYRE Suzanne
« Les deux ponts » le 10/09/2005

FITZSIMMONS Robin et
BENNETT Alexandra
« La Chamade » le 24/09/2005

Décès :

Boinnard Léonie décédée
le 07/06/2005 à l'âge de 89 ans à
Thonon les bains

Naissances :

Alexie RENEVIER né le 05/08/05 fils
de Frédérique Renevier et
Nathalie Josse domiciliés au
« Col du Corbier »

Jack Woodley né le 25/09/05 fils de
Darren et Samantha Woodley
Domiciliés au « chef lieu »

INFOS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

Mardi - vendredi de 14h à 18h

Jeudi - samedi de 9h à 12h

Tel/répondeur : 04 50 72 12 06

BIBLIOTHEQUE

Nouveaux horaires:

Lundi 16h30 à 18h

Jeudi 16h30 à 18h

DECHETTERIE

Horaires d'été :

Mercredi 13h à 17h

Samedi 9h à 12h et 13h à 18h

Horaires d'hiver : (15/10 au 15/04)

Mercredi 13h à 17h

Samedi 9h à 12h et 13h à 16h

LA POSTE

Du lundi au vendredi 10h à 12h

Levée de courrier à 12 heures

Tel : 04 50 72 13 60

OFFICE DE TOURISME

Du lundi au vendredi

De 9h30 à 12h30 et

De 14h30 à 18h

Tel : 04.50.72.12.28

(fermé le mercredi après midi)



Rentrée des classes

Cette année, six enfants nés en 2001, ont fait leur entrée à l'école.

Il s'agit de : CAUTRUP Maperine
KARADEMIR Adem
DAVIS Max
LAVEISSIERE Kévin
FORTE Sylvain
POLLIEN Julien

Notre école accueille également une jeune élève en classe de CP : LONGELIN Romane.
Nous souhaitons à tous ces enfants et à leurs familles la bienvenue dans notre école.

Actuellement, 32 élèves sont scolarisés au Biot. Il sont répartis en deux classes.

- Classe de mesdames COTTET-PUINEL et BARBIER :

11 enfants en maternelle et 6 CP

- Classe de mesdames EMMEL et LAURIER :

5 CE2 - 4 CM1 et 6 CM2

Au programme, cette année :

- Sortie VTT, fin septembre, avec Hervé Le Sobre (classe des grands).
- Ski alpin et surf à la Grande Terche en janvier 2006.
- Natation avec Françoise Maret en juin 2006.
- Concert des classes chantantes en fin d'année.
- Spectacle de théâtre.

Bonne année scolaire à tous et à toutes !

COMITE DE JUMELAGE



Comité de Jumelage Le Biot Lesperon

Nous avons eu le plaisir de nous associer cette année à l'organisation de la Foire à Tout avec l'Association des Parents d'élèves.

L'office du Tourisme nous a gentiment confié la gestion du barbecue et du bar afin de nous permettre de réaliser quelques bénéfices.

Bien que la journée n'ait pas été très ensoleillée, elle fut chaleureuse et nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette journée.



Suite à la venue du centre de loisirs de Lesperon au printemps dernier, le Comité de Jumelage organisera un séjour pour les 11-17 ans et les personnes majeures souhaitant accompagner, soit la 2ème semaine des vacances de pâques, ou au mois de juillet la date sera à déterminer entre le 10 et le 29 juillet.
Une réunion avec les personnes intéressées sera organisée d'ici la fin de l'année.



« Du nouveau sur le tri sélectif de nos déchets.

Afin de vous faciliter les gestes de tous les jours, la méthode de tri de vos déchets va être modifiée.

Les colonnes bleues, destinées actuellement au papier, vont disparaître.

Vous pourrez alors mélanger les papiers et les emballages dans les colonnes jaunes.

Pourquoi ce changement ?

Il est dû à l'évolution technique du centre de tri où sont acheminés les déchets.

Il y a quelques mois de cela, l'installation n'était pas adaptée à recevoir des journaux et des emballages mélangés.

Aujourd'hui, elle les accueille volontiers.

Une campagne de communication se fera en novembre.

Pour les habitants permanents, des ardoises de tri seront à retirer à l'office de tourisme ou à la mairie du Biot.

Bien entendu, une seule ardoise par famille.

Pour toute information ou réclamation, n'hésitez pas à contacter Amélie à la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps au 04.50.72.14.54.

Triez, votre environnement vous le rendra ! »

« The Raid » au Corbier

Partis d'Annecy, les participants de ce raid aventure de très haut niveau devaient rallier la station de Gstaad en suisse (à pied, en vélo ou en kayak).

Les concurrents et organisateurs ont été accueillis par une équipe de l'office de tourisme et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps.

Une table de produits locaux leur a été proposée afin qu'ils puissent faire une pause ravitaillement.

Chaque équipe était constituée de trois hommes et une femme.

L'équipe Polonaise partie du Lac des Mines d'or à 11 heures est arrivée au Col du Corbier en fin d'après midi.

PARENTS D'ELEVES



- Samedi 26 Novembre 05 : Soirée choucroute
- Samedi 11 Février 06 : Loto
- Dimanche 02 Avril 06 : Concours de belote
- Samedi 24 Juin 06 : Kermesse

TELETHON 2005 : SAMEDI 3 DECEMBRE 2005

Sur la place du village à partir de 10h et jusqu'à 17h environ.

- vente de pâtisseries, pizzas, quiches etc..
- Vente d'objets réalisés par les Biotins
- Vin chaud et boissons chaudes
- La ferme du « TELETHON » (sous réserve)

Toutes ses ventes sont faites au profit du TELETHON.

Aux environs de 14h accueil du « Fil Rouge VTT » conduit par Gros Céline, championne de VTT, marraine du Téléthon 2005 pour la Vallée d'Aulps.

Tous ceux qui le souhaitent pourront rejoindre le fil rouge dont l'arrivée est prévue vers 17h à Morzine ou auront lieu de nombreuses animations avant le traditionnel repas dansant.

La maladie finira par perdre... un jour. Et c'est avec vous que ce jour arrivera.

Nous comptons sur vous !

(En cas de brouillard, pluie ou neige, le Fil Rouge sera annulé)